

# Travaux de recherche pour la commission TRAN – Tendances, enjeux et perspectives sur le marché du travail de l’Union européenne dans le secteur des transports



La présente étude se penche sur les principales tendances, les enjeux et les perspectives qui se présentent sur le marché du travail de l’Union dans le secteur des transports, en se concentrant essentiellement sur les modes de transport par route, par automobile, par chemin de fer, par voie maritime, par voie navigable et par voie aérienne. Elle se fonde sur une analyse de la littérature et des statistiques pertinentes, ainsi que sur 18 entretiens menés avec les parties prenantes entre juillet et octobre 2023.

## Tendances et enjeux

- Les tendances économiques et du marché du travail, telles que l’évolution des nouvelles formes de mobilité, ont entraîné, au cours des dernières décennies, une **croissance de l’emploi dans tous les modes de transport**. Le niveau d’emploi dans le secteur des transports devrait également augmenter à l’avenir.
- Compte tenu de facteurs démographiques tels que **l’âge moyen relativement plus élevé** des travailleurs du secteur, **l’augmentation de la demande de main-d’œuvre** et **le manque d’attractivité des emplois** auprès des jeunes et des femmes, les entreprises de transport, quel que soit le mode de transport concerné, ont commencé à recruter des travailleurs issus d’autres pays de l’Union. Par ailleurs, les recrutements, organisés fréquemment avec le concours d’intermédiaires du travail ou d’agences pour l’emploi, ciblent de plus en plus de **ressortissants de pays tiers**.
- Cette évolution s’explique également par la **concurrence accrue fondée sur les coûts** et, en particulier, le coût de la main-d’œuvre. Cela se vérifie particulièrement dans le cas du transport international routier de marchandises et du transport international par autocar, de l’aviation civile et du transport international ferroviaire de marchandises.
- Cette concurrence accrue liée au coût de la main-d’œuvre ternit encore davantage l’image du secteur des transports et rend les conditions de travail moins attrayantes. Elle a également eu un **effet négatif sur la réglementation et l’amélioration des conditions de travail grâce au dialogue social** aux niveaux européen et national et en ce qui concerne la négociation collective.

Le présent document est la synthèse de l’étude menée sur le document intitulé «Research for TRAN Committee – Trends, challenges and opportunities in the EU transport labour market» (Travaux de recherche pour la commission TRAN – Tendances, enjeux et perspectives sur le marché du travail de l’Union européenne dans le secteur des transports). L’intégralité de l’étude, disponible en anglais, peut être téléchargée à l’adresse suivante: <https://bit.ly/3leYeXI>

- **La COVID-19 et la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine** ont eu une incidence significative sur l'ensemble du secteur des transports. Les pénuries de main-d'œuvre se sont aggravées dans de nombreux modes de transport après la pandémie et certains modes de transport comme le rail ont souffert de la hausse des prix de l'électricité imputables à la guerre.
- L'incidence **de la numérisation et de l'automatisation** devrait augmenter au cours des 10 à 15 prochaines années à mesure que les technologies de rupture et certains bouleversements, tels que la commande automatique et l'intelligence artificielle, gagneront en maturité. La numérisation et l'automatisation ont également une **incidence significative sur les besoins de compétences et les profils professionnels** dans le secteur des transports.
- **La décarbonation et les changements attendus dans la part que représentent les différents modes de transport** auront une incidence considérable non seulement sur les futurs besoins de main-d'œuvre, mais aussi sur les investissements des entreprises dans les flottes et les infrastructures.

## Perspectives actuelles et futures

- La décarbonation et l'anticipation d'une diminution de la part de marché du **transport routier de marchandises** offrent des possibilités de corriger les défaillances du marché et d'améliorer l'image et l'attractivité de ce mode de transport en améliorant les rémunérations et les conditions de travail.
- Les fortes tendances qui se dégagent actuellement dans le secteur de **la mobilité urbaine** et des services de mobilité interconnectés offrent quantité de nouvelles perspectives commerciales et d'emploi. La mise en place de politiques publiques solides et proactives pourrait faire du secteur des transports l'épine dorsale d'une mobilité intelligente, durable et juste.
- L'avenir du **transport ferroviaire** s'inscrit dans la stratégie politique de l'Union et les innovations futures devraient stimuler encore davantage la croissance du secteur ferroviaire. La numérisation et l'interopérabilité des normes techniques nécessiteront de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée, laquelle devra bénéficier d'infrastructures de formation modernes et de conditions de travail attrayantes. Le transport ferroviaire est un secteur qui se caractérise par des négociations collectives et un dialogue social forts tant au niveau national qu'au niveau européen.
- Le **secteur maritime** connaît une transformation importante, car les nouvelles technologies en matière d'écologisation sont appliquées aux navires et l'automatisation est de plus en plus utilisée dans les terminaux. Le besoin de compétences transversales augmente, mais l'automatisation et la numérisation rendront le profil des travailleurs maritimes plus attrayant et offriront des possibilités de mixité hommes-femmes.
- Le **transport par voie navigable** peut renforcer le transport multimodal et améliorer les performances environnementales. Cependant, pour être en mesure de garantir une croissance durable, il est nécessaire de disposer d'une main-d'œuvre formée correctement. Le déploiement de navires automatisés et d'outils de navigation numériques peut remédier aux pénuries de main-d'œuvre, mais les parties prenantes ont des avis divergents sur l'avenir de l'automatisation.
- Le **secteur de l'aviation** évolue et il est essentiel de le moderniser pour atteindre les objectifs environnementaux. Les futurs travailleurs devront justifier de compétences dans les domaines des technologies de l'information, de la gestion des données, de la cybersécurité et de la communication pour s'adapter aux nouveaux modèles économiques et opérationnels. Les algorithmes prédictifs joueront un rôle important dans la gestion des systèmes complexes, y compris les interactions avec l'espace aérien inférieur, et le maintien de niveaux de sécurité très élevés. Les services émergents, tels que les avions électriques à décollage et à atterrissage verticaux (eADAV) et les drones, créeront des emplois.

## Bonnes pratiques

- **L'identification des futurs besoins de compétences** figure au premier rang des mesures de bonnes pratiques destinées à apporter une réponse aux grandes tendances et aux principaux enjeux. L'attention portée à cette question est étroitement liée aux besoins des entreprises et à la nécessité de préserver la capacité d'insertion professionnelle. En conséquence, la plupart des branches du secteur des transports ont créé de grands consortiums sectoriels pour le développement des futurs besoins de compétences, cofinancés par le programme Erasmus+.
- **Les bonnes pratiques aux niveaux européen, national et sectoriel ont été dans la majorité des cas développées dans les modes de transport qui se caractérisent par un dialogue social et des négociations collectives renforcés au niveau sectoriel.** L'accord obtenu par les partenaires sociaux du secteur ferroviaire sur la promotion d'un plus grand nombre de travailleuses et l'accord contraignant visant à instaurer des politiques en faveur de la diversité et de la promotion de l'égalité hommes-femmes au niveau de l'entreprise en 2021 sont un exemple de la **valeur ajoutée concrète que revêt le dialogue social à l'échelle européenne.**
- **Accroître l'attractivité des emplois dans le secteur des transports et remédier à la grave pénurie de conducteurs** ainsi que d'autres métiers sont des actions qui, jusqu'à présent, n'ont été menées que par des entreprises ou dans le cadre de pratiques engagées à l'initiative d'entreprises visant principalement à améliorer l'image du secteur.

## Recommandations politiques transversales

- Les décideurs politiques devraient rechercher des moyens d'encourager et d'élever au rang de priorité **la qualité, en ce qui concerne les conditions de travail et l'environnement de travail.** Cela pourrait prendre la forme d'un engagement avec les partenaires sociaux.
- Il convient de définir des **approches plus ambitieuses en matière de compétences et de qualifications**, en tenant compte de l'influence de l'automatisation et de la numérisation.
- Les décideurs politiques devraient envisager d'établir **un cadre qui encourage un soutien actif aux demandeurs d'emploi**, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables.
- Compte tenu de la similitude des enjeux auxquels sont confrontés les différents modes de transport et de la tendance en faveur de la mobilité connectée, il serait utile de mettre en place **une coordination, des échanges et une coopération intersectoriels accrus entre les dialogues sociaux au niveau sectoriel qui existent dans les différents modes de transport.** Il convient de renforcer la **réglementation des pratiques en matière d'emploi mises en œuvre par les nouveaux services et plateformes dans les domaines de la mobilité et de la logistique.**
- L'Union devrait garantir une **mise en œuvre plus efficace des règles sociales en vigueur et les formes de travail atypiques devraient être mieux réglementées.** Les décideurs politiques devraient **envisager de mettre sur pied un système de chambres dans le secteur des transports** afin de trouver davantage de points de convergence et de favoriser la coopération entre les organisations représentatives des entreprises et des travailleurs.

## Recommandations spécifiques concernant les modes de transport

### Transport routier

- Des mesures doivent être prises pour mettre un terme aux pratiques d'exploitation par le travail qui ont cours dans ce secteur et qui concernent en particulier les travailleurs d'Europe orientale et de pays tiers. Il convient également de prendre des mesures pour améliorer l'attractivité du secteur auprès de la jeune génération et des femmes: en ce qui concerne les conducteurs d'autobus et d'autocars, la pénurie de main-d'œuvre atteint désormais des niveaux préoccupants.

- Les décideurs politiques aux niveaux européen et national devraient envisager de durcir la réglementation du travail dans ce secteur afin d'améliorer les conditions de travail.

### Transport ferroviaire

- Les décideurs politiques et les parties prenantes aux niveaux européen et national devraient déterminer s'il est possible d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par la politique de l'Union dans les délais impartis, voire de les réaliser en s'appuyant sur les politiques ferroviaires menées actuellement aux niveaux européen et national.

### Transport maritime

- Les décideurs politiques devraient également envisager de modifier la législation de l'Union en matière de sécurité sociale afin de créer des conditions de concurrence équitables avec les travailleurs à terre.

### Transport par voie navigable

- Le cadre des compétences pour le secteur doit être mis à jour au cours des prochaines années, car un nombre croissant de projets visant à déployer des navires automatisés et plus écologiques seront mis en œuvre à l'avenir.
- Il est nécessaire d'établir un plan d'action pour mettre en place une transition favorisant les compétences à long terme. Ce plan d'action devrait se concentrer spécifiquement sur la méthodologie à suivre pour accroître l'attractivité du secteur auprès de la jeune génération et des personnes possédant les compétences qui seront requises à l'avenir.

### Transport aérien

Eu égard aux nouvelles conditions de travail, les décideurs politiques devraient continuer de contrôler les relations de travail des pilotes et du personnel de cabine qui s'appuient sur l'emploi alternatif et le travail intérimaire en recourant à des intermédiaires, comme les entreprises de travail intérimaire.

Les conditions de travail des prestataires de services d'assistance en escale ne sont pas correctement réglementées à l'échelle de l'Union. Les décideurs politiques devraient donc envisager d'élaborer un règlement spécifique fixant des conditions de travail minimales.

## Informations complémentaires

La présente synthèse peut être consultée dans les langues suivantes: anglais, français, allemand, italien et espagnol. L'étude, disponible en anglais, et les synthèses peuvent être téléchargées à l'adresse suivante: <https://bit.ly/3leYeXI>

Pour en savoir plus sur les travaux de recherche du département thématique pour la commission TRAN: <https://research4committees.blog/tran/>

Follow @PolicyTRAN

**Clause de non-responsabilité et droits d'auteur.** Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen. La reproduction et la traduction sont autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable du Parlement européen et transmission d'un exemplaire à celui-ci. © Union européenne, 2024.  
© L'image figurant à la page 1 est utilisée sous licence d'Adobe Stock.

Administrateur de recherche: Davide PERNICE  
Coordonnées: [Poldep-cohesion@ep.europa.eu](mailto:Poldep-cohesion@ep.europa.eu)

Assistante éditoriale: Mariana VÁCLAVOVÁ

Ce document est disponible sur internet à l'adresse suivante: [www.europarl.europa.eu/committees/fr/supporting-analyses/sa-highlights](http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/supporting-analyses/sa-highlights)